



COMITÉ DU DÉVELOPPEMENT

(Comité ministériel conjoint

des

Conseils des Gouverneurs de la Banque et du Fonds

sur le

transfert de ressources réelles aux pays en développement)



DC2005-0022

21 septembre 2005

NOTE DU PRÉSIDENT DE LA BANQUE MONDIALE

Les membres du Comité du développement trouveront ci-joint une Note du Président de la Banque mondiale qui sera présentée à leur réunion du 25 septembre 2005.

* * *

NOTE DU PRÉSIDENT AU COMITÉ DU DÉVELOPPEMENT

I. Introduction

1. Je me réjouis à la perspective de nos travaux à l'occasion de cette réunion du Comité du développement, la première pour moi, et compte bien continuer à travailler en étroite collaboration avec le Comité dans les années à venir. Par ses délibérations et ses conclusions, le Comité du développement aide de façon déterminante à définir et à faire progresser la politique mondiale de développement et à orienter notre travail à la Banque mondiale. Le défi que nous cherchons tous à relever pour traduire dans les faits le programme de promotion de la croissance, de réduction de la pauvreté et de réalisation des objectifs de développement pour le Millénaire (ODM), objectifs arrêtés d'un commun accord au niveau international, est une tâche redoutable. J'attacherai une grande importance aux conseils éclairés du Comité sur ces questions.

2. Je souhaiterais d'abord vous présenter le fruit de ma réflexion initiale sur les orientations stratégiques de la Banque, puis passer à un certain nombre de questions précises, dont celles que nous examinerons pendant notre réunion.

II. Contexte général

3. Baptisée « Année du développement », l'année en cours est jalonnée de toute une série de réunions et de décisions en rapport avec le programme mondial de développement. Depuis la dernière réunion du Comité, le Sommet du G8 s'est tenu en juillet à Gleneagles où il a pris des décisions importantes sur l'allègement de la dette, l'efficacité et les volumes de l'aide, plus particulièrement l'aide à l'Afrique, les énergies propres et le développement durable. Réunis la semaine dernière à New York pour le Sommet du suivi de la déclaration du Millénaire des Nations Unies, les dirigeants du monde entier ont réaffirmé leur attachement à un partenariat mondial pour le développement afin d'atteindre les objectifs du Millénaire arrêtés d'un commun accord au niveau international. Si l'on se tourne vers l'avenir, la prochaine réunion ministérielle de l'OMC à Hong Kong, en décembre, sera déterminante pour faire progresser le Programme de Doha pour le développement. La libéralisation du commerce contribue autant à l'accélération du développement que l'accroissement de l'aide et l'allègement de la dette.

4. À l'exception du Programme de Doha pour le développement, sur lequel des décisions clés restent à prendre, nous devons maintenant nous concentrer sur l'application des dispositions adoptées. Nous sommes largement d'accord, me semble-t-il, sur les principaux axes de la politique mondiale de développement. La croissance et la réduction de la pauvreté supposent des politiques et une gouvernance solides dans les pays en développement, auxquelles doivent correspondre des mesures prises par les pays développés pour accroître sensiblement le volume de l'aide, en le doublant dans le cas de l'Afrique, et élargir l'accès à leurs marchés. Je me félicite tout particulièrement des engagements pris pour rendre l'aide plus efficace, accroître son volume et alléger la dette là où cela pourra être efficacement mis à profit, harmoniser les

procédures des bailleurs de fonds et mettre l'accent sur les résultats. Il faut maintenant que cette convergence de vues se traduise par des plans d'action concrets et des mesures applicables.

III. Rôle de la Banque

5. Les grandes réunions de cette année ont confirmé le rôle moteur que joue la Banque pour faire avancer le programme de développement. Elles ont à nouveau attiré l'attention de la communauté internationale sur des questions au cœur de la mission de la Banque, à savoir le programme de promotion de la croissance et de réduction de la pauvreté, la mobilisation accrue de ressources allouées avec une efficacité croissante au développement, l'élargissement des opportunités d'échanges commerciaux, la promotion du développement durable et la place particulière faite à la problématique du développement en Afrique. Au Sommet de Gleneagles, les dirigeants des pays du G8 ont demandé à la Banque de jouer un rôle central sur ces dossiers, en collaboration avec différents partenaires. Les priorités de travail de notre institution sont conçues pour y contribuer efficacement et nous nous employons à les faire converger encore davantage sur ces objectifs.

6. Nous amplifions notre action en faveur de la réduction de la pauvreté et de la réalisation des autres ODM dans les pays à faible revenu, et singulièrement en Afrique, en mettant davantage l'accent sur les résultats. Notre action repose, me semble-t-il, sur deux axes essentiels : la nécessité de créer les conditions indispensables à une croissance économique robuste tirée par le secteur privé, facteur déterminant de la réalisation des objectifs de développement ; et la nécessité de la bonne gouvernance, qui implique notamment une classe dirigeante nationale compétente et comptable de ses actes, une gestion efficace et transparente des finances publiques, une lutte acharnée contre la corruption, et la promotion de l'État de droit. Notre aide aux pays à faible revenu doit porter avant tout, selon moi, sur l'éducation, la santé, l'infrastructure et l'agriculture, en raison du rôle central que ces secteurs jouent dans le programme de développement de ces pays. Je suis également tout à fait convaincu que la Banque doit continuer d'intervenir activement dans les pays à revenu intermédiaire. Au plan international, je vois bien la Banque jouer un plus grand rôle dans les domaines liés au partenariat mondial pour la fourniture de l'aide et son efficacité, les échanges commerciaux et l'environnement. Je compte revenir plus en détail sur certains de ces dossiers dans mon discours aux Assemblées annuelles, dossiers que nous aurons l'occasion d'examiner lors du déjeuner du Comité du développement.

IV. Actions prioritaires

7. À l'ordre du jour de la réunion du Comité du développement figurent certaines des questions essentielles que je viens d'évoquer. Les débats porteront sur deux points principaux : *Suivi des récentes initiatives inscrites au programme de développement* ; et *Programme de Doha pour le développement et aide à la facilitation des échanges*. Étant donné que les questions sont examinées dans les documents qui vous ont été communiqués, je me limiterai à quelques observations pour en marquer l'importance.

Des progrès sont également nécessaires dans quelques autres domaines précis et j'aimerais faire part au Comité des mesures que nous prenons à la Banque à cette fin.

Suivi des récentes initiatives inscrites au programme de développement

8. Notre débat, au titre du premier point de l'ordre du jour, portera sur les moyens de renforcer davantage le partenariat et les financements aux fins de la réalisation des ODM et, dans ce contexte, l'urgence et la priorité des enjeux de développement de l'Afrique et le Plan d'action du Groupe de la Banque mondiale pour l'Afrique ; et l'allègement de dette. Ces questions sont traitées dans des documents distincts. Nous avons également préparé un ensemble de documents de référence et de rapports d'activité : un document sur le financement et l'efficacité de l'aide ; un rapport d'activité sur l'amplification de l'aide de la Banque mondiale en faveur de l'infrastructure ; un examen de la mise en œuvre de l'Initiative PPTE ; et des examens de la conditionnalité de la Banque mondiale et du dispositif de la Stratégie de réduction de la pauvreté (SRP). Ces deux derniers documents insistent sur l'importance qu'il y a à ce que les pays donnent le ton et sur le fait que la Banque et les autres partenaires de développement doivent aligner leur soutien sur des stratégies efficaces impulsées par les pays.

9. J'espère que le Comité souscrira au rôle plus solide que la Banque compte jouer — tant au niveau des pays qu'au plan mondial — pour assurer la fourniture et l'utilisation efficaces de flux d'aide appelés à s'accroître. À cet égard, je voudrais souligner que nous accordons une place plus grande aux résultats et nous veillons davantage à aligner notre aide sur les programmes pilotés par les pays et à coordonner notre action avec celle des autres partenaires de développement. De même, nous nous efforçons sans cesse de promouvoir l'harmonisation des pratiques et des procédures des bailleurs de fonds.

10. J'espère que le Comité s'associera également au Plan d'action du Groupe de la Banque mondiale pour l'Afrique, qui représente une réponse très concrète aux appels lancés par la communauté internationale en faveur d'une aide accrue et plus efficace à l'Afrique. Il est normal de s'intéresser plus particulièrement à l'Afrique, non seulement en raison de la pauvreté et des privations généralisées qui minent cette région, mais aussi parce que nous avons, me semble-t-il, une réelle possibilité de changer le cours des choses. Depuis le milieu des années 90, une douzaine de pays d'Afrique subsaharienne connaissent une croissance du PIB supérieure à 5,5 % en moyenne par an. Cette réussite peut être mise à profit et chaque cas de succès national montre aux autres pays les résultats qu'il est possible d'obtenir, et a des retombées bénéfiques pour les voisins. Le Plan d'action pour l'Afrique s'articule autour de trois axes fondamentaux, consistant à mettre plus clairement l'accent sur les résultats ; à s'intéresser davantage à l'édification d'États capables et à l'amélioration de la gouvernance ; et à privilégier les facteurs de croissance. Le plan envisage la consolidation de partenariats avec d'autres acteurs en vue de la mise en œuvre de ce programme. Je voudrais souligner que ce plan est celui de l'ensemble du Groupe de la Banque mondiale et non pas seulement celui de l'IDA ; la SFI et la MIGA ont des rôles cruciaux à jouer dans la mise en place essentielle d'un secteur privé dynamique.

11. Enfin, nous aurons l'occasion d'échanger des vues et de parvenir, je l'espère, à un accord sur la proposition d'allègement de dette formulée par les pays du G8. Je sais que ces dernières semaines, cette proposition a fait l'objet de débats approfondis entre les actionnaires et les bailleurs de fonds de l'IDA. C'est une proposition historique qui pourrait contribuer notablement à la réalisation des ODM et qui est susceptible de transformer la situation de bon nombre de nos partenaires les plus pauvres. Son mode d'application doit absolument préserver la capacité financière de l'IDA à continuer d'aider ses pays membres à l'avenir, les bailleurs de fonds devant prendre à cet effet de nouveaux engagements fermes pour financer le coût de sa mise en œuvre.

Programme de Doha pour le développement et aide à la facilitation des échanges

12. Dans la mesure où le commerce international joue un rôle crucial en tant que moteur de croissance, on ne saurait trop insister sur l'importance d'une issue opportune et positive des négociations sur le Programme de Doha pour le développement. Bien que dans la plupart des cas ils ne soient pas directement et globalement responsables des négociations commerciales, les Ministres des finances et du développement ont tout intérêt à ce qu'elles soient couronnées de succès. Des décisions doivent être prises de toute urgence pour que la réunion cruciale de Hong Kong aboutisse à des résultats positifs. J'espère que, comme par le passé, nos débats à la présente réunion du Comité du développement contribueront à créer la dynamique nécessaire à la réalisation de ces résultats, et enverront un message fort et sans équivoque sur l'urgence et l'importance des progrès dans ce domaine.

13. En revanche, nul n'ignore que de nombreux pays en développement ne pourront tirer pleinement parti des nouvelles possibilités d'échanges commerciaux que s'ils bénéficient d'une aide. À sa dernière réunion, le Comité a demandé à la Banque et au FMI d'élaborer, de concert avec d'autres, des propositions visant à fournir une telle « aide à la facilitation des échanges ». Ces propositions sont exposées dans un document destiné au Comité. Nous proposons, en résumé : un cadre intégré renforcé pour l'assistance technique liée au commerce, assorti d'un financement pluriannuel prévisible ; une nouvelle étude de l'opportunité et de la possibilité de mettre en place un fonds multilatéral pour financer l'aide régionale ou plurinationale à la facilitation des échanges ; et un cadre renforcé d'évaluation des besoins liés à l'ajustement, afin d'améliorer l'utilisation des mécanismes d'aide des IFI et des bailleurs de fonds. J'estime que nous avons mis au point un ensemble de propositions concrètes qui, associées à un recours plus systématique aux mécanismes existants, auront un effet très positif.

Promotion du développement dans les pays à revenu intermédiaire

14. La majeure partie de nos débats à cette réunion sera certes consacrée aux difficultés des pays à faible revenu, mais je tiens à souligner l'importance que j'attache également au soutien accordé par la Banque à nos pays à revenu intermédiaire, et à la nécessité de trouver les moyens d'améliorer l'efficacité de ce soutien. J'espère que le

Comité reviendra sur cette question lors d'une prochaine réunion. La majorité des pauvres de la planète vit toujours dans les pays à revenu intermédiaire ; presque tous ces pays auront à faire face à de graves problèmes de développement à l'avenir ; certains d'entre eux sont de véritables pôles de développement régional ; et leur efficacité en tant que groupe revêt une importance déterminante pour l'offre de nombreux biens publics mondiaux, allant de la viabilité de l'environnement mondial à la stabilité financière internationale.

15. À la Banque, nous continuerons d'appliquer le Plan d'action de la direction pour le renforcement du soutien de la Banque aux pays à revenu intermédiaire, lancé en 2004. La mise en œuvre du Plan d'action de 2003 pour l'infrastructure (dont un rapport d'étape séparé a été remis au Comité) destiné à relancer nos opérations dans le secteur de l'infrastructure est également très importante pour ce groupe de pays, de même que nos efforts constants visant à réduire les « coûts de transaction » avec notre institution. Par ailleurs, nous sommes engagés dans une série de discussions avec les bailleurs de fonds, d'autres BMD et les pays à revenu intermédiaire dans le but de déterminer comment renforcer la coopération, notamment en ayant davantage recours aux techniques qui font intervenir des instruments et des modalités d'aide de différentes parties, associant financements concessionnels et non concessionnels.

Changement climatique et sources d'énergie respectueuses de l'environnement

16. La Banque intervient dans le domaine du changement climatique depuis un certain nombre d'années ; nous avons d'abord aidé à mettre en place le Fonds pour l'environnement mondial et, de plus en plus, nous intégrons la dimension écologique à nos dialogues sur les politiques et à nos opérations de prêt. Au Sommet de Gleneagles, les dirigeants du G8 ont adopté un plan d'action reconnaissant le lien entre l'énergie propre et le développement durable, et demandé à la Banque de jouer un rôle moteur dans l'élaboration d'un mécanisme pour les investissements. Nous avons remis au Comité une note présentant les dispositions prises pour mettre en place un mécanisme de promotion des énergies propres et du développement durable, et définir des mesures pratiques pour l'investissement et le financement. Là encore, il s'agit d'un sujet sur lequel j'aimerais voir le Comité revenir lors d'une prochaine réunion.

Voix et participation des pays en développement et des pays en transition

17. Enfin, le Comité dispose aussi d'un rapport d'étape consacré aux moyens d'expression et à la participation des pays en développement et des pays en transition. Je reconnais que ce sujet concerne plus les actionnaires que la direction, toutefois, j'aimerais souligner l'importance que j'accorde au fait d'adapter notre structure décisionnelle aux mutations de l'économie mondiale et de veiller à ce que tous nos membres aient la voix qui leur revient. J'espère qu'il sera prochainement possible de progresser sur cette question épineuse.

V. Conclusion

18. J'aimerais conclure en mettant l'accent sur l'importance de nos prochaines délibérations. Au cours de leurs réunions, cette année, les dirigeants mondiaux ont réaffirmé leur engagement envers un pacte mondial effectif en faveur du développement. Ils nous ont confié la mise en œuvre de ce programme. Notre réunion mettra l'accent sur des éléments clés de cette mise en œuvre. Je ne doute pas que nos travaux seront fructueux et qu'ils nous feront progresser.